



Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

Méthodologies d'intervention professionnelle 2

CODE : UE 6-1

<u>Département: SOCIAL</u>	
Section : Assistant social	Sous-section / Finalité / Option : sans objet
Implantation : Campus Erasme Téléphone secrétariat : 02/560.29.21	
Cycle : 1 Bloc d'études : 3 Situation dans la formation : Quadrimestre 6 Niveau du cadre européen des certifications : Niveau 6	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) : sans objet Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : UE 5-6-4 Volume horaire : 48 Nombre de crédits ECTS = 5 Obligatoire ou optionnelle : obligatoire Langue d'enseignement : français Langue d'évaluation : français
Responsable de l'UE : Timmermans P.	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Mouna JAMLI, Technique de l'entretien 2 12h Rachid SAFI, Evaluation professionnelle 2 12h Analyse institutionnelle des pratiques du travail social 2 12h Pascal TIMMERMANS, Etude de cas 12h
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT</u> :	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	
<u>Compétences</u> :	
-Etablir une communication professionnelle (compétence 1 du référentiel de compétences pour bachelier Assistant social) ;	
-Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable (compétence 3) ;	
-Identifier et analyser les situations sociales des personnes (compétence 5) ;	
-Elaborer, mettre en œuvre et évaluer avec les personnes, les groupes et les communautés un processus d'intervention sociale (compétence 6) ;	
-Construire, développer et gérer des relations professionnelles avec les personnes, les	

groupes et communautés (compétences 7).

Capacités :

Travaux dirigés. Evaluation professionnelle

- Etre capable de participer activement à une démarche d'évaluation dans son champ professionnel, et ceci qu'elle soit externe ou interne.
- Etre capable de mener une évaluation réflexive quant à sa pratique professionnelle.
- Savoir faire associer les usagers au processus d'évaluation de son champ d'intervention professionnelle, et ainsi donner du sens et rendre lisible son travail.

Travaux dirigés. Analyse institutionnelle des pratiques du travail social 2

- Etre capable de participer activement à une démarche d'analyse institutionnelle dans son champ professionnel, et ceci qu'elle soit externe ou interne.
- Etre capable de mener une analyse institutionnelle réflexive quant à sa pratique professionnelle.
- Savoir faire associer les usagers à la démarche d'analyse institutionnelle de son champ d'intervention professionnelle, et ainsi donner du sens et rendre lisible son travail.

Technique de l'entretien 2

- Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.
- Adopter le langage professionnel du secteur.
- Rédiger, synthétiser et argumenter.

- Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.
- Construire son identité professionnelle.
- Acquérir et développer des habiletés relationnelles.
- Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

Etude de cas

- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques ;
- Rédiger, synthétiser et argumenter ;
- Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes ;
- Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPECIFIQUES :

Par Activité d'Apprentissage :

Travaux dirigés. Evaluation professionnelle 2

Le cours a pour finalité (objectifs généraux du cours) d'incorporer aux étudiant-e-s la

méthodologie de l'évaluation dans le champ du travail social, ainsi qu'à l'amener à adopter une posture professionnelle réflexive sur sa position de travailleur du social.

Travaux dirigés. Analyse institutionnelle des pratiques du travail social 2

Le cours a pour finalité (objectifs généraux du cours) d'incorporer aux étudiant-e-s la méthodologie de l'analyse institutionnelle dans le champ du travail social, ainsi qu'à l'amener à adopter une posture professionnelle réflexive sur sa position de travailleur du social.

Technique de l'entretien 2

L'étudiant (en groupe) sera capable d'analyser et critiquer un entretien.

Etude de cas

L'étudiant sera capable de présenter par écrit une situation-problème (« un cas ») rencontrée sur son lieu de stage.

CONTENU SYNTHETIQUE :

Travaux dirigés. Evaluation professionnelle 2

-Encadrement et supervision des projets d'évaluation de la classe.

Travaux dirigés. Analyse institutionnelle des pratiques du travail social 2

-Encadrement et supervision des projets d'analyse institutionnelle de la classe.

Technique de l'entretien 2

-Mises en situations des différentes techniques de l'entretien (cf. techniques de l'entretien 1).

Etude de cas

- Qu'est-ce qu'une étude de cas ?
- Quelles sont les principales caractéristiques d'une étude de cas ?
- Une étude de cas pourquoi faire ?
- Compte rendu d'un emploi critiqué de l'étude de cas
- Aux origines d'un emploi critiqué de l'étude de cas
- Présentation de cas concrets par des travailleurs sociaux
- Comment mettre en forme l'étude d'un cas écrit ?
- Quelles sont les règles élémentaires de présentation par écrit d'une étude de cas ?
- Exemple de « grille » pour la collecte des informations
- Exemple de « grille » pour l'analyse des données

-Présentation de cas concrets par des étudiants

METHODES D'APPRENTISSAGE :

Travaux dirigés. Evaluation professionnelle 2 supervision des travaux écrits J/H : 2X6h = 12h

- Présentation par les étudiant-e-s des projets d'évaluation.
- Supervision, et correction par le professeur. (en classe et non-présentielle via évaluation formative : retour sur les travaux envoyés par mail à l'enseignant).
- Exposé oral/Rédaction du travail écrit individuellement.

Travaux dirigés. Analyse institutionnelle des pratiques du travail social 2 supervision des travaux écrits J/H : 2X6h = 12h

- Présentation par les étudiant-e-s des projets d'analyse institutionnelle.
- Supervision, et correction par le professeur. (idem Evaluation professionnelle 2).
- Rédaction du travail écrit en groupe et ou individuellement.

Technique de l'entretien 2 (12h)

- On part du travail rédigé par les étudiants en techniques d'entretien 1 pour travailler en sous-groupe sur différentes situations vécues en stages dans l'objectif de préparer la présentation orale (examen).
- Pédagogie active principalement axée sur l'expérimentation par des exercices via le travail de groupe (débats et synthèses).

Etude de cas (12h)

- L'assimilation des fragments liés à l'acquisition du savoir théorique (qu'est-ce qu'une étude de cas, etc.) est vérifiée en classe à partir d'un questionnaire-synthèse de type « vrai ou faux, ou point d'interrogation ».
- L'apprentissage pratique est construit sur la réalité quotidienne à partir des expériences de stage des étudiants et des situations réelles, complexes, vécues par des travailleurs sociaux en activité.
- Les solutions aux problèmes posés sont recherchées, débattues et construites par les étudiants eux-mêmes.
- Les étudiants sont invités à se servir de « grilles » descriptives et analytiques, pour structurer le contenu de leurs situations-problèmes et interroger les données recueillies.

SUPPORTS DE COURS		
Support	Obligatoire	en ligne
<i>Travaux dirigés. Evaluation professionnelle 2</i>	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>
<i>Travaux dirigés. Analyse institutionnelle des pratiques du travail social 2</i>	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>
<i>Techniques de l'entretien 2</i>	Prise de note au cours par l'étudiant	<u>Non</u>
<i>Etude de cas</i> Document de travail remis en séance	<u>Oui</u>	<u>Oui</u>
MODALITES D'EVALUATION :		
<p><u>Type d'évaluation :</u> <i>Travaux dirigés. Evaluation professionnelle 2</i></p> <p>Exposé Oral en classe par Groupe (Présence obligatoire lors de l'exposé). Présence minimale de 80%, sinon l'exposé ne sera pas validé en 1ère session. Travail écrit individuel en seconde session.</p> <p>Evaluation continue, 80% de présences minimale si non le travail écrit ne peut pas être rendu en 1^{ère} session. Une partie du cours se donne en non présentiel.</p> <p>-Finalisation d'un exercice d'évaluation supervisé par le professeur. Cet exercice est personnel ou en groupe selon le nombre des étudiants.</p> <p>-Les étudiants en échec en première session auront un travail écrit et individuel en seconde session.</p> <p><i>Travaux dirigés. Analyse des pratiques du travail social 2</i></p> <p>-Evaluation continue, 80% de présences minimale sinon le travail écrit ne peut pas être rendu en 1ère session.</p> <p>-Finalisation d'un exercice d'évaluation supervisé par le professeur. Cet exercice est personnel ou en groupe selon le nombre d'étudiants.</p> <p>-Rapport final : travail écrit.</p> <p>- Les étudiants en échec en première session auront un travail écrit et individuel en seconde session.</p> <p><i>Technique de l'entretien 2</i></p> <p>- Présence obligatoire 80%, c'est-à-dire 10h/12h. Une seule absence sera tolérée (2h).</p> <p>-Examen oral qui consiste en la présentation en groupe d'un entretien lors de la dernière séance (si l'étudiant est absent à cette dernière, il sera considéré comme absent à l'examen et se retrouvera en seconde session même si c'est justifié par un document officiel).</p> <p>- Remédiable en seconde session via un travail écrit en individuel.</p>		

Etude de cas

-Travail écrit correspondant à la mise en forme d'une étude de cas. (Des consignes précises pour le travail sont données lors de la première séance de cours et rappelées lors de la dernière séance de cours.)

Evaluation des Activités d'Apprentissage :

-L'UE ne peut être considérée comme en réussite qu'à partir du moment où les compétences à acquérir au sein de cette dernière sont présentes dans le chef de l'étudiant et sont suffisamment solides pour être mises en jeu au sein de chacune des activités d'apprentissage, donc où chacune des activités d'apprentissage est validée. Si ce n'est pas le cas, la note attribuée à l'UE sera de 9/20, sauf si la moyenne arithmétique des activités d'apprentissage donne un résultat inférieur à cette note, auquel cas c'est la moyenne arithmétique qui est d'application.

-Toute activité d'apprentissage non présentée par l'étudiant entraînera l'annulation de l'octroi des crédits de l'unité d'enseignement concernée.

SOURCES DOCUMENTAIRES :

Utilisées par l'enseignant :

Travaux dirigés. Evaluation professionnelle 2

Idem Evaluation professionnelle 1

Travaux dirigés. Analyse des pratiques du travail social 2

Idem Analyse institutionnelle des pratiques du travail social 1

Technique de l'entretien 2

- Michel Hanot « Techniques systémiques d'entretien pour travailleur social », *Thérapie Familiale* 1/2006 (Vol. 27), p. 75-89.
- Watzlawick P. (1972): *Une Logique de la Communication*. Seuil, Paris, p. 85.
- Cristina de Robertis : *L'accompagnement : une fonction du travail social*.

Etude de cas

- Bertrand, Jacques, *Un plan pour l'étude de cas (notes de cours)*, Bruxelles, HELB-Ilya Prigogine, ÉOS, Catégorie sociale, Section Assistant social, 2013-2014.
- Gaulejac, Vincent de, et Legrand, Michel, (Sous la direction de), *Intervenir par le récit de vie. Entre histoire collective et histoire individuelle*, Érès, 2008.
- Guilbert, Louise, et Ouellet, Lise, *Étude de cas. Apprentissage par problèmes*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2002.
- Hamel, Jacques, *Étude de cas et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 1997.

- Mucchielli, Roger, *La méthode des cas*, Paris, ESF, 1972.
- Mucchielli, Roger, *Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes*, Paris, ESF, 2006.
- Mucchielli, Alex, (Sous la direction de), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 2004.
- Pedinielli, Jean-Louis, et Fernandez, Lydia, *L'observation clinique et l'étude de cas*, Paris, Armand Colin (2e édition), 2013.
- Robertis, Christina de, *Méthodologie de l'intervention en travail social. L'aide à la personne*, Paris, Bayard (Nouvelle édition), 2007.

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

Travaux dirigés. Evaluation professionnelle 2

Idem Evaluation professionnelle 1

Analyse des pratiques du travail social 2

Idem Analyse institutionnelle des pratiques du travail social 1

Technique de l'entretien 2

- Michel Hanot « Techniques systémiques d'entretien pour travailleur social », *Thérapie Familiale* 1/2006 (Vol. 27), p. 75-89.
- Watzlawick P. (1972): *Une Logique de la Communication*. Seuil, Paris, p. 85.
- Cristina de Robertis : *L'accompagnement : une fonction du travail social*.

Etude de cas

- Bertrand, Jacques et Timmermans, Pascal, *Méthodologie du travail social individuel : étude de cas. Comment mettre en forme l'étude d'un cas écrit ? (notes de cours)*, HELB-Ilya Prigogine, ÉOS, Catégorie sociale, Section Assistant social, 2019-2020.